

N°39

Date de publication
26 11 2025

Date d'observation
24 11 2025



Grandes cultures

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



À retenir cette semaine

- **Céréales à paille (blé, orge, et triticale)**

- ❖ **Pucerons** : les vols de pucerons ont été stoppés par le froid la semaine dernière. Leur présence sur pied est faible mais vigilance en cas de redoux. Il est important d'observer les parcelles semées jusqu'à mi-novembre.
- ❖ **Cicadelles** : les températures froides ont arrêté leur déplacement et leur activité. Le risque est faible.
- ❖ **Limaces** : les températures froides ont arrêté leur activité. Le risque est faible.

Credit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **La note oiseaux :**



- **Note abeilles :**



- **Protection des polliniseurs : REGLEMENTATION**

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Vers de terre :**



- **Note Flore bord de champ :**



- **Note Coléoptères :**



- **Note Papillons :**



- **Note Araignées :**



- **Note Chauves-souris :**



- **Note Auxiliaires de cultures :**



- **Note Arbres et haies :**



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

❖ Céréales à paille (blé, orge, et Triticale)

Données du réseau

42 parcelles sont observées cette semaine.

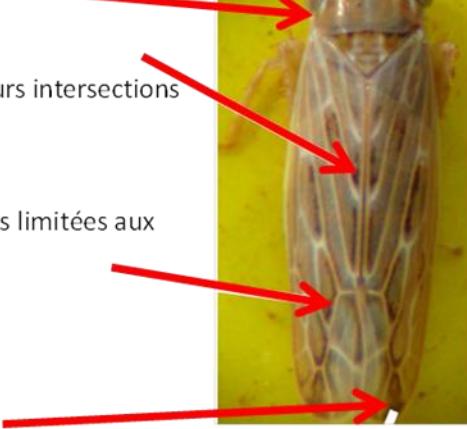
Les semis sont étaisés de fin septembre à mi-novembre. Les parcelles sont en conduite agriculture conventionnelle.

Nombre de parcelles / Stades	Allier	Puy-de-Dôme	Haute-Loire
Blé tendre d'hiver	10 / semis à début tallage	8 / Semis à 1 feuille	6 / 2 feuilles à mi-tallage
Orge d'hiver	6 / début à mi-tallage	1 / Semis	5 / Début à mi-tallage
Triticale	2 / 1 feuille à début tallage	0 /	4 / 3 feuilles à mi-tallage

• Cicadelles

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires



et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie

Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

Rappel du seuil de nuisibilité : on rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à trente captures hebdomadaires sur plaque engluée ou si forte activité à l'observation (cinq endroits de la parcelle faisant sauter devant soit au moins 5 cicadelles chacun).

Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levé de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces
- Présence de repousses dans les parcelles voisines et/ou de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retourne de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Eviter les semis précoces.

Analyse de risque cicadelles

Des cicadelles sont piégées sur une seule parcelle du réseau à hauteur de 1 par piège. Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité.



Le froid important de la semaine dernière et qui continue cette semaine n'est plus favorable aux cicadelles. Pour rappel, les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C. Même si les parcelles semées septembre/début à mi-octobre ont pu être exposées au risque, le risque est faible pour les parcelles levées à partir de la mi-novembre.

• Pucerons

Rappel du seuil de nuisibilité

10 % de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons sur plantes quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée des céréales.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces
- Automne doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)



Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Eviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Eviter les semis précoces

Analyse de risque pucerons



Une parcelle de l'Allier présente des pucerons sur pieds à hauteur de 3 % de pieds porteurs. La pression sur plante est faible. Attention, l'observation des pucerons n'est pas évidente à cette période, avec le froid, les pucerons se réfugient à la base des feuilles, rendant l'observation plus compliquée.

Le froid de la semaine dernière a stoppé les vols de pucerons. Un seul puceron est piégé sur plaque.

Les températures froides de la semaine dernière et qui se maintiennent cette semaine vont empêcher les vols de pucerons mais ne seront pas suffisantes pour supprimer la présence sur les pieds. En cas de redoux, il est important d'observer vos parcelles y compris celles levées début novembre.



Il existe des résistances sur pucerons, des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Limaces

Rappel du seuil de nuisibilité : plus de 30% de plantes attaquées ou foyers complètement détruits.

A surveiller de la levée au stade 3 feuilles.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

Elle se pratique **pendant l'interculture** et permet de **réduire une partie des populations**.

- Réaliser **un déchaumage** juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser **un second (voire un 3ème) déchaumage** pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le **labour** enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et l'enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une **préparation fine du sol** pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le **roulage du sol** détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
- L'implantation d'une **culture intermédiaire** apporte nourriture et humidité **favorable aux limaces**. Si l'on souhaite planter une culture intermédiaire, il faut **privilégier les cultures peu appétentes** (moutarde, radis, vesce, phacélie...). En revanche, le colza et le seigle sont très appétents pour les 2 types de limaces. Ils favorisent le développement des populations.



Des solutions de biocontrôle sont disponibles pour lutter contre les limaces. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Analyse de risque limaces



Des dégâts de limaces sont observés cette semaine dans une seule parcelle du réseau à hauteur de 1% de pieds touchés. Les températures froides ont clairement ralenti l'activité des limaces. Le risque est faible.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

